

Documents à présenter : - Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif professionnel

Abonnement Partenaires

Abonnement accessible aux :

Personnes qui œuvrent à destination d'enfants ou intervenant en faveur de la lecture et résidant ou travaillant sur la commune de Soisy-sous-Montmorency

Services municipaux de la ville de Soisy-sous-Montmorency et structures implantées sur la ville proposant des actions à destination de publics spécifiques sur le territoire de la commune (centres de loisirs, crèches, résidences personnes âgées...)

Informations personnelles :

Nom : **Adresse :**

Prénom :

Téléphone : **Mail :**

Informations professionnelles :

Nom de l'école : **Adresse :**

.....

Nom du directeur ou directrice de l'école :

..... **Téléphone :**

Nom du service de la ville :

..... **Mail :**

Nom du président ou présidente de l'association :

.....

Nom de la structure de rattachement :

.....

Je soussigné(e).....

- déclare avoir pris connaissance du règlement de la médiathèque du Trèfle et de m'y conformer

Fait le : à :

Signature :

Inscription à la médiathèque du Trèfle

Extraits du règlement

Règles d'usage

- Ne pas consommer d'aliments ou de boissons sauf dans l'espace Café du Trèfle, prévu à cet effet.
- Ne pas fumer ni vapoter au sein de la médiathèque.
- Utiliser le téléphone de manière discrète et approprié sans gêner les autres usagers ou le personnel.
- Respecter l'interdiction d'enregistrer ou de filmer par quelque moyen que ce soit, sans autorisation.
- Respecter l'interdiction de l'usage des planches à roulettes, trottinettes, rollers et autres moyens de locomotion dans l'enceinte de la médiathèque. Les poussettes et landaus sont tolérés dans la mesure où ils ne gênent ni le passage, ni l'accès aux collections et aux circulations d'évacuation. En cas de gêne ou d'espace saturé, le personnel est en droit de rediriger les propriétaires vers un lieu de stockage identifié dans le hall du Trèfle.
- Le personnel n'est pas habilité à surveiller les effets personnels des usagers en leur absence, qui restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

Abonnement partenaires

Cet abonnement est réservé à un usage strictement professionnel. Les emprunts à titre personnel devront être effectués sur une carte individuelle avec un abonnement Classique.

Emprunt de documents

Peuvent être empruntés simultanément :

- 40 documents imprimés (livres, périodiques)
- 1 DVD

Seuls les documents de la médiathèque du Trèfle peuvent être empruntés. **Un abonnement Partenaires n'ouvre pas droit au Réseau des bibliothèques de Plaine Vallée ni au Réseau Revodoc.**

Durée du prêt

Le prêt est de 42 jours. Il est possible de prolonger la date de retour 1 fois pour 21 jours supplémentaires sauf pour les documents réservés par d'autres usagers ou en retard.

Informations RGPD

Les données recueillies par la Médiathèque sont traitées de façon anonyme par un fichier informatisé ayant fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), conformément à la loi du 6 janvier 1978. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, vous pouvez demander à accéder aux données vous concernant en vous connectant sur le portail des bibliothèques de Plaine-Vallée (www.plainevallee-biblio.fr).